A l'instant même Crépon prit un morceau de papier sur lequel il écrivit, d'après quelques détails que lui donna la cuisinière:

Demoiselle Catherine,
Sachant faire la cuisine,
Blanchir, coudre, et catera,
A servi treize semaines
Monsieur le duc de Mesmes;
Plus des Marquis par douzaines,
Un danseur de l'Opéra;
Deux juges à la Grand' Chambre,
De l'Académie un membre,
Un évêque, un amiral,
Toutes personnes fort honnètes
Et toutes fort satisfaites
De ses talens en général,

Crépon ne jugea pas utile de faire remarquer à la cuisinière que le dernier vers était d'une mesure un peu plus longue que les autres. Seulement il lui dit que la nécessité de la rime l'avait contraint à mettre sur ce certificat certaines personnes dont elle n'avait jamais été la domestique, mais que ces sortes de choses étaient pardonnables en poésie. La cuisinière, de qui l'admiration ailait croissant, fouilla dans sa poche pour payer Crêpon de sa peine, mais l'honnête pâtissier refusa son argent, sous prétexte qu'il travaillait pour la gloire, et non pas pour la fortune.

La cuisinière le quitta pénétrée de respect et de reconnaissance. A compter de ce jour, grâce au havardage de demoiselle Catherine, les pratiques de Janrat vinrent frapper à la porte de Crêpon. La renommée du pâtissier-rimeur s'étendit à une lieue à la ronde. C'était à qui se ferait écrire par lui des lettres en vers, des complimens en vers, des placets en vers petits et grands. Mais, par malheur, plus Crêpon avait de pratiques, moins il avait d'argent; plus il écrivait de rimes, moins il pouvait remettre à neuf sa garde-robe. Ses habits troués lui devenaient trop larges; sa bourse et son estomac étaient également vides. En voici la raison: la cuisinière avait dit à ses voisins, voisines, amis et connaissances: allez faire écrire vos lettres par Crêpon, il ne veut pas qu'on le paie.

Aussi chacun s'empressait-il d'accourir chez Crêpon, qui remplissait gratuitement les fonctions d'écrivain public, fonctions que Janrat, au contraire, exerçait avec le plus grand avantage possible pour sa fortune. Souvent Crêpon, pressé par le besoin, avait bien quelqu'envie d'exiger le prix de ses vers, mois il n'osait, et nul ne songeait à lui offrir un argent qu'il ne demandait pas, car n'avait-il pas dit fièrement à la cuisinière: C'est pour la glorie que je travaille!

Janrat ne voyait pas sans déplaisir Crêpon se livrer au métier d'écrivain public; toutesois s'apercevant que le pauvre homme tombait de plus en plus dans la misère, et que bon nombre de ses anciennes pratiques revenaient à son échoppe, peu satisfaites de Crêpon, qui écrivait en vers et gratuitément, il est vrai, mais qui, malgré tout, écrivait si mai, si mai, qu'on était fort embarrassé de le lire; Janrat, disons-nous, s'apercevant que Crêpon ne saisait pas sortune à co métier, et que son échoppe à lui recommençait à se garnir de monde, Janrat ne manifestait son deplaisir à Crêpon que par des railleries sur son ancien état de pâtissier. Il lui disait, par exemple, que son écriture était pleine de pâtés et que sa plume saisait continuellement des brioches.

De cette époque datent ces deux suçons de dire:

Pâlés et brioches, considérés comme erreurs ou fautes d'écrivain.

A tontes les plaisanteries de Janrat, Crêpon n'opposait que des kyrielles de vers. Nous ne les citons pas tant ils sont mauvais : l'honnête Crépon, qui était déjà un fort mechant poète les jours où il avait un peu d'argent dans sa bourse, était un rimeur tout-à-fait stupide les jours où il n'avait pas le sou. Ces jours-là devenaient de plus en plus communs. Pour manger, Ciepon en fut réduit à vendre son canif. Ce fut Janrat qui en fit emplette à vil prix. En vain, Crêpon, pour attendrir son heureux rival, lui prodignait-il les rimes les plus belles, et les noms les plus doux; en vain faisait-il rimer douleur avec malheur,importune avec infortune; en vain nommait-il Pierre Januat son cher Pierrol; en vain à l'aide de cette terminaison enfantine et caressante qu'il donnait au nom de baptême de l'écrivain, essayait-il de toucher son ame à l'égard de ce canif dont son extrême misère l'obligeait à se dépouiller; Januat restait insensible, ou bien il riait en offrant d'acheter trois sous le canif du pauvre Crépon.

Bref, le cher Pierrol paya trois sous le canif de son voi-

sin le rimeur.

Cela sait. Crêpon ne pouvant plus tailler ses plumes, se trouva dans l'imposibilité de mal écrire les quelques lettres et placets qu'il avait coutume de rimer gratuitement pour le premier pauvie venu, et bientôt Crêpon, l'écrivain public, sut abandonné de tous comme l'avait été déjà Crêpon le pâtissier. Ce qui l'affligea le plus en cette assait la ressource d'en dire, que de ne plus rendre service aux gens qui avaient si souvent eu recours à ses talens poétiques. Il était biave homme et avait un très-bon cœur, ce Crêpon. Maintenant, se dit-il avec tristesse, me voila réduit à n'obliger personne.

L'excès de son chagrin lui fit même oublier cette fois de trouver une rime à personne. Jamais on ne vit un

homme plus désespéré.

Faute de pouvoir tailler ses plumes, il les vendit; faute de pouvoir noircir son papier, il le vendit. Il ne garda que son encrier, par la raison que pas un marchand n'en voulut. Cet encrier, qui était en corne, ne valait pas la cen-

tième partie d'un centime.

Dans l'excès de sa misère, Crêpon résolut de reprendre son état de pâtissier. Il se coistà la tête d'un bonnet de coton que lui daigna prêter un de ses voisins; il s'attacha sur le ventre un méchant tablier de toile, trouvaille saite au coin d'une borne; il retroussa ses manches comme il avait coutume de saire pour manier sa pâte.... Mais il manquait de farine, d'eau, de bois, de seu: il manquait de tout: il vit bien que pâtisser n'était pas chose possible, et tout dolent, tout vide, tout assamé, il se soucha en disont:

J'aime fort le propos de ce roi de Médine, Lequel, étant à joun, et n'ayant pas le sou, Disait, en s'enfonçant dans son lit jusqu'au cou, Quand on a faim, il faut se coucher: qui dort, dine-

Cependant Crêpon, fort peu restauré, dormait depuis une heure lorsque des coliques d'estomac le réveillèrent en sursaut. Le bonhomme reconnut alors que si dormir c'est dîner, du moins dormir n'est pas souper, ou que si c'est souper, il est impossible de souper plus mal-Les tiraillemens de la faim le faissient horriblement souffrir.